

# Les refuges précaires de ceux qui n'ont pas de toit

**Le dossier du lundi.** Ils ont trouvé un énième asile dans une maison abandonnée. Ces familles errent entre expulsions et campements dans la rue. Avec de tout petits.

Depuis neuf ans, une vingtaine de réquisitions

## Reportage

Elles partent souvent dans un rire éclatant. Babilent dans un langage joyeux, chatoyant où se glissent quelques mots d'un français haché. Veulent absolument que tous les prénoms soient notés. Elles s'appellent Valentina, Diana, Aline, Camelia... Avec leurs maris, leurs enfants, elles ont trouvé refuge dans une maison abandonnée, aux confins d'Angers et de Saint-Barthélemy-d'Anjou.

Un squat de plus (*lire ci-contre*). Ces familles de Roms et de Roumains ont goûté la vie en appartements dans les immeubles inoccupés de la caserne du Chêne-Vert. Avant de retrouver la rue. Ils arrivent maintenant dans cette maison proche de Biopole et qui appartient à Angers Loire métropole.

### Aucune autre solution d'accueil

Ils sont 30, 35 qui se sont répartis les pièces, organisent un roulement pour l'unique salle de bains et son maigre chauffe-eau, partagent la cuisine. Tout est méticuleusement propre. Les lits décorés de tissus aux couleurs vives. Sur les étagères, les boîtes de nourriture alternent avec les poupées.

Ils vivent à trois, quatre, cinq par chambre dans ce pavillon des années 1970 au papier fleuri jauni. Les moins chanceux ont trouvé place sous les toits. Des tentures séparent les matelas. Certains ont dû se construire un peu d'intimité dans un coin, derrière quelques cartons.

Ici, il n'est pas question de squat. Mais de « réquisition ». Menée par deux collectifs qui soutiennent les demandeurs d'asile <sup>(1)</sup>. Sans relâche, ils cherchent des toits pour ces femmes, ces mêmes, ces hommes venus ici à la recherche d'un bonheur incertain. « Un droit », scandent Hélène, Antony et Morgan. Quand les familles sont expulsées d'appar-



Les familles se sont réparties les chambres du pavillon. Toute la maison est scrupuleusement entretenue.

tements ou maisons réquisitionnés, « aucune solution d'accueil ne leur est proposée ». Les demandes de logement HLM restent sans réponse.

Les collectifs de soutien se refusent à accepter les hébergements d'urgence. « Celui de la rue de Rouchy est saturé. Les gens sont obligés de venir dès 17 h sans être certains d'avoir une place. » La solution passe alors par les hôtels « qui coûtent bien plus cher ». Alors, disent les militants, pourquoi ne pas utiliser tous les logements vides ? Comme ces maisons autour du site de Biopole qu'Angers Loire métropole a achetées quand leurs propriétaires fuyaient mouches et odeurs de

l'ancienne usine de traitement des ordures ménagères.

### La rue menace encore

En quelques mots d'un français très hésitant, Valentina, Diana, Aline, Camelia racontent qu'elles sont mieux ici qu'en Roumanie, qu'elles veulent rester, que leurs enfants vont à l'école, que leurs maris travaillent. Une gamine grapple du raisin. Dans la cuisine, une grande marmite de haricots chauffe. Dans le jardin, des ados rigolent, prennent la pose sur une voiture.

Hélène, Antony et Morgan sont fiers d'eux. « Ils viennent avec nous pour se défendre. Ils prennent la pa-

role. » En un mot : ce ne sont pas des assistés. Pourtant, Valentina, Diana, Aline, Camelia et les autres, les bébés, les petiots, les ados risquent une nouvelle fois de se retrouver à la rue. Angers Loire métropole a demandé leur expulsion de cette maison dont la communauté urbaine n'a que faire. Réponse du tribunal le 5 octobre. Valentina, Diana, Aline, Camelia... rient un peu moins.

Marianne DEUMIÉ.

<sup>(1)</sup> Le collectif de syndicalistes pour la solidarité et l'entraide et le collectif de soutien aux sans-papiers.

## « De nombreux logements vides à Angers »

Déjà, en 2011, la Ligue des droits de l'homme et les onze autres associations de la coordination des migrants avaient remis au préfet un manifeste pour « un accueil des étrangers dans la dignité ».

Il mentionnait entre autres « que soient recensés sur l'ensemble du département les hébergements possibles, y compris dans le parc des bâtiments publics, et que la loi de réquisition des logements vides soit appliquée ».

Selon la Ligue, « il ne devrait plus y avoir aujourd'hui d'hommes, de femmes et d'enfants à dormir dans la rue. Il y a de nombreux logements vides à Angers et dans sa périphérie [...] Force est de constater que le droit au logement passe toujours après le droit de propriété : c'est ainsi que l'on met à la rue des familles entières. À Angers, l'une des familles a huit enfants, dont le dernier est né cet été et vit dans un abri de fortune. »